

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le 12 juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme JOLIVET Martine, Mme DI FRANCESCO Josette, M. von DUNGERN Clemens, Mme CHAPEL Clarisse, Mme De Saint RIQUIER Mylène, M. DAGORY Laurent, M. OHEIX Hervé, M. RIOLLET Vincent, M. WEINLAND Robert, M. CHIALVO Michel.

Absent:

Secrétaire de séance : Mme CHAPEL Clarisse

Lecture du compte rendu de la séance du 27 mai 2020 est faite et approuvée à l'unanimité.

Au préalable Monsieur le Maire explique les principes d'un budget communal et mentionne les documents associés.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le Conseil Municipal de Chérence réuni sous la présidence de Mme JOLIVET Martine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. VANDEPUTTE Philippe Maire, s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré. Monsieur le Maire est sorti de la salle du conseil municipal.

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	312 472.85 €	630 051.25 €	109 717.56 €	143 309.79 €
Excédent ou Déficits		+ 317 578.40 €		+ 33 592.23 €

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

- 1 – constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits,
- 2 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci – dessus.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2019 à l'unanimité.

## **COMPTE DE GESTION 2019**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

considérant que le compte de gestion du Receveur est identique au compte administratif de l'Ordonnateur,

1 – statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>ère</sup> Janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – statuant sur la comptabilité des valeurs inactives:

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif à l'unanimité.

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 d'un montant de 317 578.40 € de la manière suivante: 317 578.40 € au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité cette proposition.

### **VOTE DU BUDGET 2020**

#### FONCTIONNEMENT

Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 charges à caractère général	344 912.63€	70 produits des services	15 582.00€
012 charges de personnel	31 800.00€	73 impôts et taxes	108 107.00€
65 autres charges	53 950.00€	74 dotations participations	91 622.00€
042 opération d'ordre	10 010.00€	75 autres produits gestions	27 000.00€
023 virement à la section d'invest	98 971.77€	002 résultat reporte	317 578.40€
014 Atténuation charges	20 245.00€		
total	559 889.40€	total	559 889.40€

#### INVESTISSEMENT

Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
21 immo corporelle	190 500.00€	001 report	33 592.23€
		13 subventions d'investisse	15 000.00€
		10 dotation	32 926.00€
		040 opération d'ordre	10 010.00€
		021 virt de la section fonct	98 971.77€
total	190 500.00€	total	190 500.00€

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif à l'unanimité.

## PREVISION DES TRAVAUX

Eglise : il est nécessaire de prévoir des travaux de restauration à l'église. Monsieur le Maire a demandé à un architecte de faire un audit de ceux-ci. Monsieur Lecoœur a été contacté pour ce travail. Un premier devis est parvenu en mairie d'un montant de 21 000 euros. Monsieur le Maire a demandé à M. Lecoœur de revoir ce devis à la baisse.

Caniveau de la rue de l'Eglise au niveau de la maison de M. KAYEM : M. KAYEM ayant terminé son garage, les travaux d'aménagement du trottoir vont être engagés. Le projet initial pourrait être un peu modifié afin de trouver une solution qui ralentirait les véhicules à l'entrée du village. L'une de ces solutions serait d'élargir le trottoir ce qui rétrécirait la chaussée à cet endroit créant un goulot de circulation.

Columbarium: le projet présenté au précédent conseil municipal sera envoyé à l'ensemble des conseillers élus en mars dernier pour information .

Aménagement de la D100 : Monsieur le Maire organisera une réunion le 19 juin avec les maires dont le village est traversé par cette départementale Chérence, la Roche Guyon, Haut-Isle- Vétheuil et Monsieur Juvence directeur des routes du département . Il y a lieu de trouver une solution pour sa mise en sécurité, de faire cesser l'incivilité, de limiter la vitesse excessive, de baisser le bruit notamment des motos. Pour rappel, plus de 2 000 véhicules par jour empruntent cette départementale.

Demande d'aménagement en haut de la rue de la Coursoupe: là aussi, un problème de vitesse à l'entrée du village en venant de Chaussy sur la D171 est à déplorer.

Cuve d'incendie : La cuve d'incendie rue de l'église présente des fissures. Elle doit être changée. Suite à la réunion avec les pompiers du SDIS de Neuville sur Oise, il nous est demandé de mettre une cuve de 120m<sup>3</sup>. Deux autres cuves devraient être installées dans le village pour répondre aux normes en vigueur. Le problème sera de trouver des terrains communaux pour les implanter au cœur du village.

Entretien des routes du village : la société DTP2I vient d'intervenir dans le village. Des travaux devront être réalisés pour restaurer les parties les plus abîmées.

Vidéo protection: la CCVVS mène un travail de réflexion sur l'équipement de l'ensemble des villages de la Communauté de Communes en vidéo protection.

Travaux dans le logement de Mme CAUCHY : Il faudrait prévoir une isolation des murs extérieurs de ce logement.( devis: 3 761,78€)

Aménagement des abords de l'église: un banc en pierre sera installé entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> arbre; un point d'eau à poussoir sera mis en place sur le chemin le long de l'église ou le long de la route selon la faisabilité. Un coin fleuri peut être envisagé le long de l'escalier.

Abri bus: l'installation d'un abri bus au terrain d'aviation est à l'étude. Il serait placé le long de la D100 à la hauteur du chemin menant à l'aérodrome. Ainsi les gens pourraient s'y rendre en bus.

TAD: Transport à la demande. Ce projet mené en partenariat entre le département et la CCVVS se concrétise.

Le livre de Chérence: après une 1ère édition du livre de Chérence qui a remporté un franc succès, M. WEINLAND souhaite maintenant apporter de nouveaux éléments et mène un travail de longue haleine et de fond afin de compléter ses recherches initiales sur la vie des Chérençais tout au long des siècles. Une autre partie pourrait être envisagée consacrée à l'évolution de l'architecture de la commune.

Verger communal: le verger s'étoffe; des fleurs ont été plantées le long de la rue de la Coursoupe; des bancs ont été installés. Le règlement est prêt et sera mis en place prochainement. Un abri en bois sera également installé pour ranger le tuyau d'arrosage et quelques outils de jardinage.

Cimetière : Suite à la procédure de reprise des concessions, l'enlèvement des tombes les plus abîmées est en cours de réalisation.

Pour rappel le prix des concessions pour 30 ans est de 300€ et pour 50 ans de 500€

### **Points divers**

Sonnerie de l'Eglise: Monsieur le Maire donne lecture du courrier des amis de Chérence concernant la sonnerie de l'Angélus du matin. Plusieurs solutions peuvent-être envisagées: la diminution du temps de sonnerie, la diminution du temps de sonnerie et supprimer l'Angélus le dimanche matin ou décaler l'heure de l'Angélus à 8 heures. Après une vive discussion, il en ressort que la première solution pourrait être retenue. Monsieur le Maire reçoit la société Huchez lundi matin; il verra ce qu'il est possible de faire.

Antenne SFR : Le projet est suspendu , faute d'un endroit respectant les caractéristique demandés.

SIEV: prochaine réunion le vendredi 19 juin. Monsieur le Maire demande au titulaire de bien insister sur le fait qu'il souhaite suite au départ de Jacques Lhermite de trouvé un remplaçant aussi réactif.

SMIRTOM : prochaine réunion le 18 juin avec les anciens délégués.

SIERC: projet d'enfouissement des lignes des routes du Chesnay et du terrain d'aviation.

Prochaine réunion du conseil municipal le 18 septembre 2020 à 20 heures.

séance levée à 23h59